

N°27  
DÉCEMBRE 2002

peuple  
& culture

**Fin ou mutation de la culture populaire ?**

**Travail social et prise en compte de la "différence culturelle"**

**A propos des Nouvelles Rencontres de l'Entraînement Mental**

**De nouveaux ponts dans les Balkans**

**Rencontres... d'un autre type**

# SOMMAIRE

Edito .....	3
<b>ANALYSE</b>	
Fin ou mutation de la culture populaire ? ...	4-9
Maurice Lefeuvre	
Travail social et prise en compte de la "différence culturelle" .....	10-17
Manuel Boucher	
<b>POINT DE VUE</b>	
A propos des Nouvelles Rencontres de l'Entraînement Mental .....	18-19
Catherine Bachellier	
<b>REFLET</b>	
De nouveaux ponts dans les Balkans.....	20-21
Bernard Viale	
Rencontres... d'un autre type.....	22-23

Union Peuple et Culture • 108  
rue Saint Maur • 75011 Paris  
• t/ 01 49 29 42 80  
• f/ 01 43 57 62 42 • e/  
union@peuple-et-culture.org •  
w/ <http://www.peuple-et-culture.org>

*La Lettre de Peuple et Culture*,  
numéro 27 tiré à 2 600  
exemplaires • Directeur de la  
publication : Jean Gondonneau  
• Secrétariat de rédaction et  
maquette : Catherine  
Beaumont • Conseillère de la

rédaction : Corinne Baudelot •  
Conception graphique : atelier  
jeudi • Impression :  
Autographe, Paris 20<sup>ème</sup> •  
ISSN : 1259-2331

Images réalisées par des  
habitants du quartier Malakoff  
de Nantes avec Peuple et  
Culture Loire-Atlantique,  
Oscura et l'Espace lecture.

Un tiré à part en hommage à  
Joffre Dumazedier est joint à  
ce numéro



# édito

**L**e 16 novembre 2002, à Peuple et Culture, et le 16 décembre, à l'Institut de recherche sur les sociétés contemporaines, nous nous sommes retrouvés pour rendre hommage à Joffre Dumazedier et exprimer ce qu'individuellement et collectivement nous lui devons.

La vie de Duma, c'est "l'itinéraire d'un humaniste", d'un militant opiniâtre, infatigable "penseur national et international" qui n'a jamais séparé son engagement à Peuple et Culture et son travail de chercheur. Le père fondateur de notre mouvement est l'inventeur d'une "sociologie empirique du temps libre". Duma, enseignant militant, passionné et passionnant, a montré inlassablement "comment une sociologie de l'autoformation individuelle et collective (associative) pouvait naître d'une double analyse critique de la sociologie de l'éducation et de la sociologie du loisir".

Dans ce que les uns et les autres ont dit devoir à Duma, l'entraînement mental occupe une place centrale. "Technique pédagogique révolutionnaire" imaginée par Duma dès 1935, au collège du travail à Noisy-le-Sec et dans les réunions du mouvement des Auberges de Jeunesse où il fut très actif, inspirée par l'entraînement sportif, mise au point ensuite dans les maquis du Vercors où furent formées "les équipes volantes", la démarche de l'entraînement mental est au cœur même du Manifeste de Peuple et Culture. "Rendre la culture au peuple et le peuple à la culture" en luttant pour l'avènement d'un homme nouveau et d'un nouvel humanisme est la raison d'être de notre mouvement dont le levier idéologique et méthodologique, historiquement, est l'entraînement mental.

Pourtant, au sein même du mouvement et de façon récurrente, nous sommes souvent ambivalents vis-à-vis de l'entraînement mental. Certains l'idéalisent ; d'autres l'instrumentalisent. Beaucoup le jugent mal nommé, dépassé. Pour ne pas être pris dans le ciseau idéalisation-instrumentalisation, des clarifications s'imposent : de l'analyse des situations et de leur complexité émergent des contradictions qui nécessitent que nous sachions dépasser les préjugés, les stéréotypes convenus, les interprétations réductrices et partisans. La pratique de l'entraînement mental, pour ce faire, est facilitatrice et revigorante. L'entraînement mental

n'est pas une secte. C'est, selon l'expression de Dumazedier, "une méthode d'éducation populaire" à laquelle chacun peut s'initier par un apprentissage individuel et collectif qui développe l'autonomie des personnes et leur sens critique. L'entraînement mental est pluriel. C'est cette diversité qui en fait la richesse. Les exigences éthiques de cet humanisme-là sont fortes et constructives. Elles développent nos capacités de résistance culturelle aux formes, nombreuses, de manipulations.

L'héritage de Dumazedier, c'est aussi l'impérieuse nécessité pour Peuple et Culture de s'affirmer comme "mouvement laïc d'action culturelle démocratique". « J'étais convaincu, dit Dumazedier dans un entretien autobiographique avec Nicole Samuel, que des mouvements d'action culturelle démocratique puissants sont nécessaires pour le changement de la société. J'étais persuadé que ces mouvements devaient être indépendants des syndicats et des partis pour pouvoir élaborer et diffuser des cultures capables de susciter non seulement des lois nouvelles mais des hommes nouveaux. » Il y a trente-cinq ans je n'étais pas de cet avis mais, aujourd'hui, je le suis. Pour se renouveler, le politique a besoin d'une indépendance, sans concession, du pouvoir culturel démocratique. En tant que mouvement d'éducation populaire, nous accompagnons ou(et) nous interpellons les politiques publiques et agissons pour "l'émergence de la société éducative". Nous devons prendre notre part du débat démocratique. Dumazedier, le chercheur, l'enseignant, le militant d'éducation populaire nous incite à participer activement, de la place qui est la nôtre, à ce débat.

Duma, l'entraîneur et le créateur, a su être un compagnon dont beaucoup ont souligné l'exigence voire la sévérité, mais l'attention qu'il portait aux autres est une constante que tous ont rappelé. Je souhaite pouvoir partager, au sein de Peuple et Culture et au-delà, avec les militants de l'éducation populaire et ceux de l'économie solidaire, son questionnement. Peu de temps avant sa mort, Duma m'interrogeait sur la vision que j'avais de l'avenir du mouvement qu'il avait créé. J'ai bien entendu son message : mobilisons-nous.

**Jean Gondonneau**

# Fin ou mutation de la culture

**A quelles conditions la culture, entendue dans le sens de dynamique de changement social et de désir d'accès au savoir, peut-elle (re)devenir - ou pas - populaire ? L'analyse d'un militant culturel nantais\*.**

## L'exemple de

\* Texte paru dans les *Cahiers de l'Institut Kervégan*, septembre 2002.

Le concept de culture populaire renvoie assez spontanément et assez logiquement à celui de culture ouvrière. Bien que la culture populaire ne soit pas l'apanage des populations urbaines et des cités industrielles, son émergence s'inscrit dans le droit fil de l'histoire de la classe ouvrière. Les comportements sociaux induits par le mode de production et les rapports au travail, fondés sur des valeurs de solidarité et de combativité, le sens de la promotion sociale, la revendication de disposer de plus de temps de loisirs, se nourrissent aussi d'aspirations formées au-delà du seul cadre de l'entreprise. Elles concernent le cadre et le mode de vie (le milieu familial, la culture de l'entreprise et le voisinage). Les relations du travail et du loisir ont fait l'objet de plusieurs publications de Joffre Dumazedier. Il aborde d'ailleurs indirectement la question de la culture populaire à partir du développement des loisirs. C'est ainsi traité dans son livre intitulé *Vers une civilisation du loisir*<sup>1</sup>.

Les mutations économiques de ces dernières décennies, qui se sont traduites à Nantes par la disparition de la construction navale, des grandes entreprises agroalimentaires et de la métallurgie, compensées partiellement par une émergence du secteur tertiaire, ont bouleversé la géographie sociale de la ville. Si le concept de classe ouvrière tend depuis cette période à disparaître du vocabulaire local - et au-delà - il n'est pas certain que la notion de milieu populaire, qu'on tend à lui substituer, recouvre la même population, les mêmes aspirations et présente la même homogénéité. Faut-il pour autant en déduire que ces profondes mutations ont gommé toute trace ou expression de culture populaire ?

La réponse serait oui, si l'on restreignait cette culture à un inventaire de pratiques et de coutumes que le milieu de l'entreprise contribue à reproduire, à la lourdeur de certains rituels - notamment festifs (exemple des mariages) - qui se perpétuent dans les traditions familiales, de voisinage ou de loisirs... Mais la réponse sera différente si, par culture, on entend dynamique de changement social, en référence ici à des valeurs issues de l'histoire ouvrière et retransmises, désir d'accéder au savoir, ou exigence constante de promotion (qui a perdu de son caractère collectif). Cependant, le milieu populaire ne peut aujourd'hui se définir comme une simple extension - contraintes économiques obligent - de la classe ouvrière.

D'abord, cette classe s'est appauvrie de tout un potentiel militant - en même temps que les quartiers d'habitat social se sont vidés d'un potentiel associatif actif - et son rapport au travail ne constitue plus son dénominateur commun majeur. En dépit de ces mutations, le système de reproduction culturelle semble cependant avoir bien résisté.

La culture populaire s'est, depuis son origine, édifiée autant autour du champ du travail et de l'entreprise que dans celui du temps libre (famille, voisinage, collègues de travail...). Malgré les évolutions sociales, beaucoup de pratiques semblent se perpétuer : la dimension festive, le jeu collectif (là où le sport spectacle a pris une place prédominante), certaines pratiques distractives, telles les musiques populaires, le théâtre amateur, demeurent des valeurs de référence. Il semble toutefois que la dimension artistique et culturelle - rarement proclamée ou affichée - n'a de sens que si elle s'inscrit dans le prolongement de ces valeurs. Le milieu populaire demeure sensible aux propositions qui trouvent place dans son univers quotidien. Ainsi la chanson (réaliste, engagée, de charme...), le cinéma, la musique ainsi que les manifestations distractives (les sorties

1 - Joffre Dumazedier, *Vers une civilisation du loisir ?*, Seuil, 1962.

# populaire?

## la ville de Nantes

festives du samedi soir, etc.), sont populaires, dans la mesure où l'idée de partage y demeure présente.

Là où elle se manifeste, la culture populaire n'éprouve guère le besoin d'investir les lieux culturels classiques qui ne lui semblent pas destinés, tels que les musées, les bibliothèques municipales, les théâtres... Elle ne paraît en éprouver aucune frustration. Le théâtre Graslin (Opéra municipal) demeure plus un lieu mythique que convoité ! La notion de proximité géographique et sociale reste primordiale.

### *Culture académique, culture populaire : des cultures qui s'ignorent*

Alors que tout semble les opposer, culture populaire et culture académique sont bien davantage des cultures qui s'ignorent. Par culture académique, il faut entendre une culture conventionnelle, de référence, qui souderait une classe dirigeante autour d'un patrimoine culturel solidement confirmé - dont elle se considérerait comme l'héritière exclusive - symbole d'une idéologie dominante et surtout conservatrice. Paradoxalement, et pour des raisons différentes, le conservatisme serait commun à ces différentes cultures. En effet, les tenants de la culture académique se montrent prudents devant ce qui ressemble à de l'avant-garde et à l'art contemporain, alors que le milieu populaire suspecte a priori les formes d'expression artistiques devant lesquelles il se trouve privé de tout repère. Dans *La Distinction*, Pierre Bourdieu analyse ces comportements<sup>2</sup>.

Pour les partisans d'un certain renouveau culturel, les enjeux peuvent se décliner de plusieurs façons : permettre l'accès de tous à la culture - aux œuvres de l'art et de l'esprit selon le projet d'André Malraux ; soutenir ou revitaliser la culture susceptible d'émerger du peuple ; promouvoir ou susciter la créa-

tion contemporaine, seul moyen de provoquer ce renouveau. Il n'est pas certain que ces enjeux aient été, jusqu'à ce jour, élucidés, ni mis en œuvre.

A Nantes, ces divergences n'ont donc pas eu de raison de se manifester de manière frontale, mais davantage à la marge de conflits sociaux et, évidemment, au travers des options politiques affichées par les municipalités de droite qui se sont succédé pendant plusieurs décennies, hormis l'alternance Alain Chénard de 1977 à 1983. Pour évoquer le protectionnisme et l'immobilisme culturels régnant alors sur la ville, certains journalistes parisiens ont parlé judicieusement de ville culturellement fortifiée. Ce n'est pas explicitement l'émergence d'une culture populaire que les responsables politiques locaux craignent alors, mais des formes d'ingérence, de débordement, susceptibles de troubler l'ordre culturel établi par une bourgeoisie locale bien installée dans sa fonction de maîtrise du pouvoir économique.

Lorsque l'Université est recrée en 1962, ce n'est sûrement pas un hasard si le choix de son implantation est décidé un peu en dehors de la ville, comme pour éviter tout risque de contamination intellectuelle. On ne pouvait pourtant à cette époque présager ni craindre les turbulences étudiantes...

Lorsque le ministère d'André Malraux suggère, dès 1965, l'implantation d'une Maison de la Culture à Nantes, André Morice, le maire de l'époque, repousse vivement cette proposition, de crainte de voir émerger des modèles culturels nouveaux et donc fatalement subversifs : "avec ou sans l'aide l'Etat, Nantes aura sa propre Maison de la Culture"<sup>3</sup>. Celle-ci sera conçue sans locaux spécifiques et surtout sans troupes ou créateurs permanents et donc avec un statut local bien particulier. Malgré les revendications d'associations populaires de quartiers, proches des organisations syndicales, Nantes n'aura pas non plus de mai- ●●●

2 - Pierre Bourdieu, *La Distinction*, Ed. de Minuit, 1979.  
3 - Entendons : surtout sans l'aide de l'Etat.

●●● son des jeunes et de la culture (MJC). La fédération nationale des MJC, trop proche du parti communiste, ses orientations, considérées trop révolutionnaires, rendent l'implantation locale de MJC inconcevable. Pour répondre à une demande populaire toujours insistante, on privilégie alors la création de centres sociaux, de consistance plus rassurante.

Pourtant, grâce à l'influence de la Direction de la Jeunesse et des Sports et à la complicité (bien involontaire) de la Caisse d'Allocations Familiales, ce sont en majorité des permanents issus des mouvements d'éducation populaire et du syndicalisme qui en prennent la direction... Ce qui donnera lieu à des expériences intéressantes qui vont se multiplier dans les nouveaux quartiers (les grands ensembles) de la ville.

Dans le même temps, comme pour prévenir un déficit estimé de propositions culturelles à l'égard de populations nouvelles, la Maison de la Culture, momentanément sans murs, se donne l'obligation de s'investir dans les quartiers populaires. Plus que pour prévenir des frustrations, il s'agit surtout de contenir ou conjurer tout excès de subversion culturelle de source incontrôlée. Si cela peut ressembler à de la décentralisation, cela s'assimile davantage à de timides tentatives "d'évangélisation culturelle".

### *Où trouver trace de ce qu'est la culture populaire ?*

Sous l'effet des profondes mutations économiques qui notamment engendrent la paupérisation des grands ensembles et l'essoufflement (l'émigration) des forces militantes associatives, la dynamique populaire semble s'émousser. Où peut-on trouver trace de ce qu'est ou ce que fut la culture populaire ? Comme s'il s'agissait d'une forme de culture devenue plus secrète ou plus marginale.

Il est vrai que l'idée de culture populaire n'est guère prise en considération par les pouvoirs publics (voir encadré ci-contre).

Néanmoins, quelques complicités ont pu s'instaurer entre les animateurs de quartier et des institutions culturelles locales. Ainsi le Musée de Beaux-Arts a permis de réaliser des expositions de peinture contemporaine dans certains équipements de quartier. La Bibliothèque municipale a accepté de mettre des dépôts de livres à disposition des centres socioculturels. C'est d'ailleurs ainsi que se sont généralisées et officialisées par la suite, les bibliothèques de quartier, annexes de la bibliothèque centrale.

En 1983, la municipalité de Michel Chauty décide de mettre en place une structure unique et musclée d'encadrement pour l'ensemble des équipements socioculturels de la ville, l'ACCOORD - Agence de coordination des activités sociales, éducatives et culturelles - avec pour mission de piloter toutes les initiatives des quartiers. Les espaces d'innovation deviennent ainsi mieux circonscrits et surtout mieux surveillés... Depuis cette époque, les missions essentielles de cette instance n'ont jamais été remises en cause !

Avec le recul du temps, des professionnels de la culture peuvent être tentés de considérer cette diversité d'expériences comme un sympathique chantier de "bricolage culturel". Peut-être n'auraient-ils pas tout à fait tort. Il convient également de souligner que la plupart des initiatives ainsi développées flirtent avec de nouvelles conceptions de l'action sociale, qui tendent à développer dans les quartiers des dispositifs d'adaptation ou d'intégration sociale s'appuyant sur des notions de projet collectif. Les objectifs de ces nouveaux intervenants sociaux se rapprochent ainsi des initiatives prises par des animateurs culturels. Cette proximité d'objectifs - et parfois de méthodes - s'adressant aux mêmes publics a insidieusement abouti à l'émergence du socioculturel. Par ce glissement "natu-

rel", l'action culturelle a donc pu se retrouver, en certaines circonstances ou situations, assimilée à un dispositif d'intégration ou d'adaptation sociale. Ce n'est pas un hasard si la plupart des équipements sociaux de quartiers ont choisi à Nantes l'appellation de centres socioculturels, alors que dans de nombreuses autres villes, on lui a préféré celle de maison de quartier, maison pour tous ou plus simplement centre social !...

Les quartiers populaires ne sont donc pas des déserts culturels. Ce qui s'y passe traduit au contraire une évidente vitalité. Mais le poids de la reproduction semble parfois annihiler l'esprit critique ou simplement la curiosité, comme si cette vitalité se satisfaisait d'une certaine autarcie culturelle et n'excitait guère les appétits pour aller vers d'autres formes de culture. Demeurée identifiable durant des années, cette offre et ces types d'expérimentations persistent avec plus ou moins d'audience, de soutien et de réussite, mais les aspirations qu'elles ont suscitées et suscitent encore, mériteraient plus d'égards de la part des collectivités publiques.

### ***Quelle attention porte-t-on aux aspirations du milieu populaire ?***

Quel avenir pour de nombreux espaces de pratiques amateurs (musiques amplifiées, hip hop, théâtre...), qui ne cessent de se multiplier, en particulier chez les jeunes, autour d'une vie associative grouillante mais pratiquement en rupture en dehors de quelques exceptions avec les instances de diffusion reconnues et "légitimes". Au gré des changements d'orientations politiques et en dépit des bonnes intentions occasionnellement affichées, quelle attention porte-t-on réellement aux aspirations, sans doute trop discrètes, du milieu populaire ? Il faut à ce propos, se garder de trop systématiquement incriminer l'école. Des expériences d'initiation artistique sont réalisées depuis long-

**Lorsque la municipalité de Nantes** décide, en 1965, de supprimer le festival théâtral du Château et de rompre avec la compagnie qui l'animait - la Cie Jean Guichard - de crainte qu'elle ne se sédentarise à Nantes, l'association culturelle de la Boissière le reprend à son compte, mais seulement pour une saison. Comment faire sans l'aide de la ville ? L'année suivante, d'autres associations d'éducation populaire se retrouvent autour de la Maison de jeunes des Dervallières, et invitent le Théâtre du Chêne Noir d'Avignon, dans cette même volonté de replacer le théâtre au cœur des cités.

Rue du Ballet, le théâtre du même nom, animé par Christian Héliou, se veut à la fois un lieu de rencontre, de formation et de création. Il voit passer un grand nombre de comédiens dont certains poursuivent aujourd'hui encore une carrière professionnelle. Cela donne naissance à plusieurs troupes, dont La Chamaille, troupe qui concrétisera les craintes évoquées plus haut. Mais, comme pour contrer la politique d'Alain Chénard qui, à partir de 1977, rétablit le soutien aux compagnies, le Conseil général prend le relais de la municipalité précédente et supprime l'aide jusque-là accordée à la quasi totalité des troupes nantaises.

Rue du Jamet, dans le quartier Bellevue, le théâtre du Galion résiste bien quelques années aux contraintes financières, avant de devoir émigrer vers la Roche-sur-Yon.

temps par des établissements scolaires de Nantes et de l'agglomération, mais ces tentatives sont souvent le fait d'initiatives isolées, insuffisamment relayées par les instances jouissant de moyens plus importants.

Dans les années 1980, ces questions donnent encore lieu à une confrontation vive entre la droite et la gauche locales. À titre d'exemple, on peut rappeler un événement médiatique qui a constitué, sinon un tournant, du moins une péripétie, révélatrice du contexte local. En 1982, le journal *La Croix* choisit d'organiser à Nantes un débat sur "le renouveau culturel à Nantes" et c'est avec une certaine vigueur que les différentes conceptions vont s'affronter ainsi publiquement.

Yannick Gum (à l'époque professeur d'histoire et aussi militant culturel) y dénonça avec virulence une politique culturelle confisquée par une droite conservatrice. Participant au débat, j'insistai sur la nécessaire cohérence qui devait s'instaurer ●●●

●●● entre l'action culturelle et les initiatives menées dans les quartiers tandis qu'Edouard Landrain, au nom du Conseil général, plaidait pour une culture qui ne vienne pas poser aux gens ordinaires, dont il se sentait proche, des questions éloignées de leurs attentes, de nature plus modeste et moins intellectuelle. Sans doute voulait-il dire que le monde populaire pouvait se satisfaire de propositions distrayantes et qu'il ne servait à rien d'éveiller d'autres aspirations, porteuses d'émancipation. Le débat et l'affrontement étaient exposés entre ce que pouvait être une politique culturelle de droite et une politique culturelle de gauche. C'est à la suite de ce débat, qu'Alain Chénard confirma le projet de créer à Nantes une véritable Maison de la Culture. Ainsi la ville s'est vue dotée d'une maison de la culture de chaque couleur ; la tradition étant la couleur dominante de l'une, la Maison de la Culture de Loire-Atlantique ; l'innovation et la production contemporaines étant la couleur affichée par l'autre, la Maison de la Culture de Nantes et de l'agglomération nantaise.

Au fil des années, la concurrence entre culture de droite et culture de gauche s'est quelque peu émoussée et la sélection des publics est devenue moins perceptible. L'offre culturelle - il conviendrait mieux de parler de diffusion artistique - ne se limite plus, aujourd'hui, à cet antagonisme qui date d'un autre temps.

Si le CRDC, puis LU, ont joué un rôle de dynamisation déterminant, d'autres événements sont venus vivifier la vie culturelle locale, et nettement corriger la sociologie des publics concernés. Les *Folles Journées*, la *Compagnie Royal de Luxe*, LU, l'Olympic... ont acquis une légitime notoriété qui dépasse le cadre local et même celui de l'Hexagone. La question qu'il convient de se poser est de savoir comment ces structures ou ces événements peuvent avoir une fonction d'émulation, d'impulsion auprès de l'ensemble des acteurs culturels de la ville et de

l'agglomération. Mais s'il est admis que les limites territoriales n'ont, dans ce domaine, plus de sens, les frontières sociales semblent toujours résister à des évolutions qui ne les bouleversent guère ; les populations en cause ne se sentent pas concernées.

Paradoxalement les organisations syndicales, par l'intermédiaire des comités d'entreprises, sont peu présentes dans le débat, ou affichent une attitude plutôt conservatrice. Il semble, en effet, que les initiatives culturelles des comités d'entreprise n'ont cessé, depuis des années, de se limiter à la négociation de tarifs préférentiels pour les spectacles locaux - tous prestataires confondus -, les séjours de vacances, l'organisation de l'arbre de Noël ou la prise en charge de la couverture mutuelle... Il faut attendre 1981 pour qu'un certain nombre de comités d'entreprises prenne l'initiative de se regrouper pour organiser et proposer une programmation au bénéfice des salariés de l'agglomération. L'ACENER (Association des comités d'entreprise de l'agglomération nantaise et de sa région) devrait avoir (ou prendre?) une place plus importante dans les débats sur l'action culturelle en référence aux manifestations que cette association organise. La fête interculturelle *Tissé Métisse* en est une bonne illustration.

Dans ce bouillonnement culturel, très médiatisé, la culture populaire a-t-elle les moyens de trouver sa place et sa spécificité, ou a contrario et en raison même de cette médiatisation, est-elle confrontée à un processus d'obsolescence ? En tout cas l'appellation n'est plus guère présente dans le vocabulaire public, malgré les efforts développés par les mouvements d'éducation populaire, qui eux-mêmes ont perdu de leur dynamisme et de leur audience. Quand les responsables politiques parlent de politique culturelle, on ne parvient pas à discerner en quoi la formule concerne les institutions publiques (ou para-publiques), le soutien à la création

---

artistique ou l'accès et la participation des citoyens à la culture... À moins que les efforts importants investis dans la communication ne soient destinés à servir en priorité l'image et le rayonnement de la ville ?

Malgré une offre culturelle considérablement enrichie depuis quelques années, une fréquentation accrue, peut-on pour autant parler de popularisation de la culture ? Quand il évoquait l'accès à la culture, Jean Vilar prônait l'élitisme pour tous ; cette proclamation volontariste semble devoir aujourd'hui demeurer un vœu aussi généreux que pieux.

### *Face à la culture, le mythe égalitaire est un leurre*

Même si l'on parvient à toucher un public plus large et plus diversifié, une élite tend toujours à se substituer à une autre. Face à la culture, le mythe égalitaire est un leurre. Et l'on n'élucidera sûrement pas cette question à partir de considérations statistiques. D'autres instruments de mesure sont à inventer ! La masse des laissés-pour-compte demeure importante et d'un point de vue économique, certainement assez homogène. La question est davantage de savoir comment l'appétit culturel peut s'inscrire dans la vie quotidienne d'une partie importante de cette population. Cette question demeure centrale. Il faut sans doute davantage susciter et soutenir les actions de proximité - de proximité sociale et territoriale - et ne pas se contenter de vouloir décentraliser des pratiques modélisées, sorte de pensée culturelle unique !

Si des malentendus fondamentaux subsistent, ils se situent moins entre culture populaire et culture dominante qu'entre politique culturelle (terme bien nébuleux) et développement culturel : la culture ne deviendra ou ne redeviendra populaire que si elle sait correspondre à des aspirations profondes qui semblent parfois bien endormies. Ces aspirations sont actuellement trop parasitées ou

contrariées par ce que les citoyens vivent quotidiennement, notamment au niveau économique ou face à l'influence croissante des médias.

Devant une telle situation, le temps est certainement venu d'investir autrement les supports médiatiques, tels que la télévision, devenue davantage aujourd'hui le véhicule d'acculturation ou de déculturation - voire d'aliénation - qu'un outil d'éveil culturel. L'espace consacré à la culture est beaucoup trop restreint, et quand il en est question, les initiatives locales sont souvent oubliées au profit de quelques événements culturels et artistiques de référence. La démocratisation de la culture ne peut sans doute se faire qu'au prix d'initiatives nouvelles autant locales que nationales.

Comment démocratiser la culture si le terme de culture n'est jamais qualifié au pluriel ? Les cultures populaires, comme d'autres formes d'expression culturelle, ont besoin d'être reconnues, mieux considérées, et surtout mieux soutenues. À condition que ce soutien soit fondé sur de l'exigence et non de la compassion. La ville et l'agglomération disposent aujourd'hui de suffisamment de compétences et d'instances culturelles, pour initier ou renforcer cette dynamique. Cette forme d'innovation ne peut se développer que par la volonté, l'incitation et l'appui politiques.

**Maurice Lefevre** 

# Travail social et prise en compte

**A partir de la description du contexte historique et politique récent de la prise en compte de la "différence culturelle" en France, cet article\* analyse les transformations et les modes d'intervention des acteurs sociaux agissant auprès des migrants et de leurs descendants. Il présente une expérience originale de formation montrant une manière possible d'intégrer les questions de la "différence culturelle" dans la formation des travailleurs sociaux et plus globalement dans leurs pratiques.**

\* Cet article est la retranscription de l'intervention de Manuel Boucher lors de l'Université d'été 2002.

1 - Manuel Boucher, *Les théories de l'intégration, entre universalisme et différencialisme*, Paris, L'Harmattan, 2000.

2 - M. Wieviorka, J. Ohana (dir.), *La différence culturelle, une reformulation des débats*, Balland, 2001.

3 - E. Durkheim, *De la division du travail social*, Puf, 1998.

**A** partir du milieu des années soixante-dix, avec la fin d'une immigration massive de travailleurs et l'émergence d'une immigration de peuplement, un autre regard se porte sur le phénomène migratoire.

Désormais, il ne s'agit plus seulement d'insérer des travailleurs immigrés qui ont vocation à repartir vivre dans leur pays d'origine mais plus globalement d'intégrer des populations immigrées au sein d'une société française visiblement multiculturelle.

Dans ce contexte, au regard des processus d'insertion, d'intégration, d'acculturation, d'assimilation, un débat intellectuel et politique fait rage entre les tenants d'un universalisme abstrait et les partisans d'un "multiculturalisme raisonnable"<sup>1</sup>.

Alors qu'irréremédiablement la France s'intègre dans un cadre politique et

économique européen, voire international, ce pays vit des bouleversements remettant en question son identité héritée de la Révolution française et forgée durant l'ère industrielle.

Cette transformation profonde suscite des discussions passionnelles. Aux deux extrémités de la diversité des discours tenus, d'un point de vue idéaltypique et dans la perspective de maintenir le tissu social, s'opposent les défenseurs d'un modèle d'intégration classique pensé au sein d'un espace national et républicain fort et ceux qui, prenant acte de la globalisation des échanges des marchandises et des personnes, revendiquent un rôle et une place aux "communautés".

Plusieurs grands modèles "d'intégration" (assimilationniste, communautariste, intégrationniste, multiculturaliste, interculturaliste) se confrontent. Il s'agit de savoir quelle place la société politique et institutionnelle veut accorder aux revendications identitaires et culturelles<sup>2</sup>.

L'ensemble des tensions opposant les tenants d'un universalisme à toute épreuve et les défenseurs d'un différencialisme salvateur se concentrent sur le "traitement" politique, administratif et institutionnel des étrangers, des immigrés, des réfugiés et des personnes issues de l'immigration.

Dans une société encore très influencée par les idées d'E. Durkheim qui cherchait à garantir la cohésion sociale à travers des mécanismes de "solidarité organique"<sup>3</sup> en gommant les particularismes, l'immigration catalyse la plupart des réflexions concernant le degré de prise en compte de l'altérité.

Il s'agit de savoir, si la France (qui a toujours accueilli sur son sol des étrangers, dont les descendants - la plupart européens - sont devenus de "véritables

# de la "différence culturelle"

Français"), depuis la crise des "Trente Glorieuses" et la sortie de la société industrielle et institutionnelle, maintient toujours son modèle intégrationniste<sup>4</sup>.

Avec l'émergence d'une immigration venue de pays extra européens et de confession musulmane, beaucoup s'interrogent sur les pratiques culturelles et sociales de ces populations étrangères et de leurs descendants. Comment aborder ces familles immigrées ? Quelles sont les mutations qui se produisent dans la vie familiale de ces populations ? Ces mutations vont-elles dans le sens de l'intégration dans la société française ou au contraire vers le repli sur soi et la fragmentation ? Les enfants de ces migrants sont-ils assimilables ou sont-ils irrémédiablement des indésirables fauteurs de désordres ?

## Un secteur en transformation

En France, beaucoup d'acteurs sociaux sont nostalgiques du "modèle d'intégration à la française" qui reconnaît uniquement des "individus citoyens" et non pas des "représentants communautaires" et affirme le principe de laïcité (séparation de l'Eglise et de l'Etat).

L'intégration est considérée comme un "processus permettant la participation active à la société nationale d'éléments variés et différents, dans une égalité de droits et d'obligations"<sup>5</sup>.

Le mythe de l'intégration à la française comme modèle de réussite opéré par des agents de socialisation comme l'école, la famille et le travail dans une société intégrée, reste aujourd'hui encore très tenace, notamment chez les intervenants sociaux qui vivent difficilement une profonde transformation de leur identité professionnelle.

Avec le déclin du programme institutionnel<sup>6</sup>, F. Dubet a parfaitement décrit l'expérience sociale erratique du travail social. Désormais, l'expérience des travailleurs sociaux se structure par l'articulation de trois orientations : le contrôle social et moral, une action de services et enfin une intervention relationnelle.

Dans ces conditions, à l'instar de leurs usagers, l'expérience des travailleurs sociaux est éclatée, il existe donc une certaine homologie formelle entre l'expérience des "cas sociaux" et celle des travailleurs sociaux qui les ont en charge. Eux aussi sont socialisés à partir d'une expérience hétérogène dont les dimensions ne sont guère compatibles entre elles. Ils sont pris, à la fois, dans un système d'intégration flottant, dans une politique de services et dans un désir de reconnaissance probablement tout aussi inépuisable que celui des "cas sociaux".

Par ailleurs, depuis le début des années quatre-vingt, les changements sociaux, politiques et culturels comme la montée du chômage de masse, la paupérisation de nombreuses familles, l'immigration de peuplement, l'afflux des demandeurs d'asile, la décentralisation politique et administrative conduisent les nombreuses institutions et services publics à répondre de façon protéiforme à l'urgence sociale.

Dans un contexte de décentralisation renforcée, l'Etat lui-même n'est plus le seul interlocuteur, le seul commanditaire des intervenants sociaux.

La professionnalisation de l'intervention sociale qui s'était constituée autour d'un "modèle clinique" de réparation de populations bien spécifiques durant les grandes années de croissance se trouve face à ses limites.

Maintenant, les acteurs sociaux sont

confrontés à de nouvelles populations pour lesquelles les anciens modèles d'intervention sociale sont inopérants.

Pour ces intervenants, il ne s'agit plus seulement de réparer, ni d'insérer, mais de gérer les effets d'une "désaffiliation" durable.

Pour les pouvoirs publics, il faut par ailleurs satisfaire à une multitude de besoins et de demandes non plus nécessairement rattachés à des métiers du social déjà connus.

Il s'agit de répondre efficacement à la précarité, à l'exclusion et à la violence de proximité. Devant la "désocialisation" apparente, il s'agit de resocialiser en conjuguant un ensemble de mécanismes et d'initiatives hétéroclites.

Dans une société du risque<sup>7</sup>, les responsables politiques cherchent à renouveler l'organisation de la régulation sociale en diversifiant les modes d'intervention d'une multiplicité d'acteurs sociaux développant plusieurs logiques d'action. Dans la pra- ●●●

4 - M. Tribalat, P. Simon, B. Riandey, *De l'immigration à l'assimilation, enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, La Découverte, 1996.

5 - Haut Conseil à l'Intégration, *Liens culturels et intégrations*, La Documentation française, 1995.

6 - Pour F. Dubet, le "programme institutionnel" est un mode de socialisation, c'est un type de relation à autrui.

7 - U. Beck, *La société du risque*, Aubier, 2001.

# analyse

●●● tique, la question n'est donc plus prioritairement de "garantir le processus d'intégration républicain" mais de préserver la paix sociale.

## Intervenir auprès des migrants

Depuis la première vague de décentralisation au début des années quatre-vingt, l'intervention sociale auprès des migrants et de leurs descendants concerne trois principaux types d'acteurs :

- l'Etat qui garde "le monopole de la violence physique légitime"<sup>8</sup> et qui est plus spécifiquement chargé de coordonner et de rationaliser l'ensemble des actions menées pour préserver l'unité nationale ;
- les collectivités territoriales (communes, départements, régions) qui représentent des pouvoirs publics de proximité et ont de plus en plus de responsabilités à différents niveaux (tranquillité publique, action sociale, formation) ;
- le tissu associatif qui est très hétérogène mais qui est néanmoins un partenaire privilégié des pouvoirs publics pour garantir la paix sociale et intervient notamment beaucoup dans les domaines de la solidarité, de la sécurité et de l'action sociale.

Tous ces acteurs structurent leurs actions autour de trois grands axes :

- 8 - M. Weber, *Le savant et le politique*, Plon, 1963.
- 9 - J. Faber, *Les indésirables, l'intégration à la française*, Grasset, 2000.
- 10 - M. Boucher, "Peur de la jeunesse, turbulences et régulation sociale au sein des quartiers populaires", in *Ville, Ecole, Intégration, Enjeux*, n°126, sept. 2001.

- l'intégration des migrants
- l'accueil des demandeurs d'asile
- la lutte contre les discriminations ethniques.

La question du traitement politique et institutionnel de la "différence culturelle" reflète différentes réalités en fonction du profil des migrants et de leurs descendants.

La question de l'intégration est fortement liée à l'extension de l'espace de l'intervention sociale dans les secteurs de "l'insertion" et de la "politique de la ville" dont l'objectif principal est de réunir un ensemble de partenaires pour lutter contre les phénomènes d'exclusion, notamment dans des quartiers populaires où vit la grande majorité des migrants et des personnes d'origine étrangère.

Les "acteurs de l'intégration" sont donc constitués d'une diversité d'intervenants sociaux qui agissent au nom de l'Etat (Education nationale, police, représentants de la politique de la ville et du ministère des affaires sociales), des collectivités locales (Conseil Général - travailleurs sociaux - et communes - techniciens de l'action sociale, de l'animation culturelle, de la sécurité) ou représentent des associations laïques, confessionnelles (catholiques et musulmanes) ou communautaires.

Du côté des associations laïques, cette catégorie regroupe un ensemble hétérogène de gens qui incarnent à eux seuls une partie de l'histoire contemporaine de l'intervention sociale dans les milieux défavorisés.

Il s'agit des mouvements historiques de l'éducation populaire, des centres sociaux, des associations caritatives et sportives, des clubs de prévention spécialisée, des structures de formation, d'animation, d'insertion, d'hébergement et d'orientation, mais aussi d'action sociale spécialisée (Service Social d'Aide aux Emigrants) ainsi que de nombreuses associations de proximité proposant des services très variés aux habitants des quartiers (aide aux devoirs, ateliers de vie quotidienne,

cours d'alphabétisation, prévention des risques, activités ludiques, culturelles ou de rencontre...).

Du côté des associations culturelles ou "communautaires", celles-ci représentent des acteurs repérés par les autorités publiques comme étant capables de limiter le risque d'explosion sociale (violences, insoumissions, anomie, dérives sectaires...).

En effet, loin d'avoir disparu du paysage de l'intervention sociale, les associations à caractère confessionnel catholique et aussi musulman affirment leur mission de régulation, développent ou recomposent leurs modes d'action, de mobilisation et entretiennent des rapports avec des populations spécifiques, la puissance publique et les autres acteurs sociaux (en Alsace le régime concordataire apporte certainement une légitimité supplémentaire à ce type d'acteurs confessionnels).

En tant qu'"entrepreneurs moraux" canoniques ou émergents, ces acteurs sont des opérateurs de solidarité, de citoyenneté mais également de paix sociale.

L'ensemble des acteurs de l'intégration instrumentalisés par les pouvoirs publics<sup>9</sup> développe une multiplicité de logiques d'action (intégration, insertion, répression, assistance, subjectivation, stratégique) qui, associées entre elles, constituent le nouvel espace de la régulation sociale<sup>10</sup>.

Ces acteurs de l'intégration sont les premiers visés par les déclarations d'intention de Jacques Chirac et de son gouvernement à propos des futurs "contrats d'intégration" et "contrats d'accueil" pour chaque immigrant légal. De manière tacite, ce sont ces intervenants (apprentissage du français, cours d'instruction civique), par conviction mais surtout pour des raisons économiques, qui vont participer à la désignation des "bons immigrés assimilables et naturalisables" et à la stigmatisation des "mauvais immigrés inassimilables" et jugés dangereux pour la cohésion nationale.

Comme de nombreux pays de l'Union européenne, la France connaît depuis quelques temps une forte augmentation des demandeurs d'asile qui viennent de différents endroits du globe en état de guerre ou qui vivent des situations d'insécurité politique et économique insupportables.

Or, l'Europe politique en construction, en contradiction avec la Convention de Genève et la Déclaration des droits de l'homme érige depuis plusieurs décennies des forteresses juridiques pour éviter que les solliciteurs d'asile puissent s'installer sur son sol (Maastricht, Amsterdam, Schengen, Dublin, Tampere, Rome, Séville).

Pour autant, les demandeurs d'asile tentent quand même leur chance et se trouvent souvent dans des situations inhumaines, conséquence de la schizophrénie du système et d'une législation inadaptée au point qu'elle devient "une machine à créer des sans-papiers".

Mais surtout, au-delà des aspects sécuritaires, les Etats n'ont pas su ou pas voulu s'organiser collectivement et n'ont pas débloqué suffisamment de moyens pour accueillir les demandeurs d'asile et les héberger décemment. Ainsi, la fermeture récente du centre d'hébergement de Sangatte géré par la Croix-Rouge paraît être essentiellement un exercice de communication du ministère de l'intérieur à destination du "monde" et de l'opinion publique. Or les derniers événements de Calais (mobilisation des immigrants clandestins regroupés dans une église) montrent que ce signal politique de fermeté ne règle pas pour autant les problèmes de fond de l'accueil des demandeurs d'asile<sup>11</sup>.

Dans ces conditions, au-delà des événements médiatiques, coordonnée par

le ministère des affaires sociales, c'est une "intervention sociale d'urgence" qui mobilise une diversité d'acteurs associatifs qui tentent de répondre aux besoins essentiels des demandeurs d'asile voulant accéder au statut de réfugié.

Parallèlement aux centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA, AUDA), il s'agit des associations de lutte pour les droits de l'homme et la dignité humaine, des associations caritatives et humanitaires, des associations d'hébergement d'urgence, de réadaptation sociale, des foyers de migrants, des travailleurs sociaux spécialisés dans l'aide aux étrangers.

Tous ces acteurs de la "pauvreté" tentent de coordonner et de rationaliser (plate-forme d'accueil) leurs actions pour répondre aux carences et aux incohérences de lois (en voie d'aménagement) qui plongent des catégories de personnes dans la précarité sociale, économique, juridique et génèrent de grandes souffrances psychiques.

Néanmoins, sans engagement politique fort, vu l'ampleur des problèmes à régler (demandeurs d'asile politique, demandeurs d'asile territorial), les quelques moyens supplémentaires octroyés par les derniers gouvernements ne suffisent pas à tarir le tonneau des Danaïdes.

La lutte contre les discriminations ethniques (voir encadré ci-contre) représente un champ d'intervention transversal qui résulte de plusieurs facteurs.

Pendant longtemps, et notamment, durant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, la théorisation du "modèle républicain" d'intégration a permis d'occulter les discriminations raciales vécues par les immigrés, les étrangers et leurs descendants.

Le discours intégrationniste ●●●

## Discrimination

Du latin *discriminatio* (séparation). La discrimination, c'est l'action "de séparer un groupe social des autres en le traitant plus mal ou mieux". En effet, il s'agit de l'action de séparer, de distinguer des individus ou des groupes selon des critères particuliers de manière négative ou positive. Dans la pratique, le terme "discrimination" est néanmoins le plus souvent utilisé pour désigner des formes de distinction négative, comme le racisme. Ainsi, on parle de discrimination raciale pour définir des pratiques consistant à traiter inégalement des individus en fonction d'une "race" (Il s'agit de l'"ensemble des individus réunissant des caractères communs héréditaires. Si la notion est encore en usage en zoologie, elle n'est plus acceptée par les sociologues pour caractériser les groupes humains". Cf. D. Schnapper, S. Allemand, *Questionner le racisme*, Paris, éd. Gallimard, 2000).

11 - S. Laacher, *Après Sangatte... nouvelles immigrations, nouveaux enjeux*, La Dispute, 2002.

●●● républicain permettait de combattre les idées de l'extrême droite mais aussi de soupçonner les personnes migrantes ou leurs enfants de "défaut d'intégration" lorsqu'ils n'étaient pas bien insérés socialement et économiquement au sein de la société française. Or, vu le nombre croissant de jeunes Français issus de l'immigration totalement intégrés, voire assimilés culturellement au sein de la société française et vivant pourtant le racisme ordinaire, la stigmatisation et l'exclusion sociale, le discours intégrationniste national-républicain ne tient plus.

Il y a un ras-le-bol de ce discours chez les migrants et leurs descendants.

L'Etat français se rend compte qu'il ne peut plus seulement se retrancher derrière des principes formels, les principes universalistes et individualistes du droit, s'il veut promouvoir réellement l'égalité des chances et réduire les fortes inégalités qui, dans le domaine économique et social, menacent la cohésion sociale et génèrent de la violence.

Poussé notamment par la législation européenne, le gouvernement Jospin met donc en place des mesures destinées explicitement à lutter contre les discriminations racistes.

On parle de discrimination raciale pour définir des pratiques consistant à traiter inégalement des individus en fonction d'un phénotype, d'une culture ou d'une religion stigmatisée, voire essentialisée. Le ministère de la solidarité "recible" le

dispositif de parrainage pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté.

Par ailleurs, l'ancien ministre de l'intérieur, J-P. Chevènement, dans une dynamique républicaine et méritocratique décide de récompenser les "bons apprentis citoyens" et de propulser des "modèles d'intégration" exemplaires issus de l'immigration et vivant dans les quartiers populaires en demandant aux préfets de "diversifier" les recrutements. Concrètement, il s'agissait de faire des embauches au faciès dans les emplois d'agents locaux de médiation sociale (ALMS) et d'adjoints de sécurité (ADS) dans la police.

En outre, le ministère de la solidarité instaure le Groupe d'étude et de lutte contre les discriminations (GELD) et le ministère de l'intérieur, les Commissions départementales d'accès à la citoyenneté (CODAC) chargées d'étudier et de traiter les cas de discriminations, notamment ceux qui sont recueillis via une permanence téléphonique d'accès gratuit (114) centralisée au GELD.

Le nouveau gouvernement Raffarin ne remet pas en cause cette dynamique, bien au contraire puisque J. Chirac à proposé, le 14 octobre 2002, la création d'une autorité indépendante chargée de lutter contre toutes les formes de discriminations, instance qui avait été refusée par le gouvernement Jospin.

Par ailleurs, le Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (FAS) voit sa mission s'étendre au soutien à l'intégration et à la lutte contre les discriminations. Dorénavant, cet établissement public se nomme le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD).

Tous ces dispositifs permettant la promotion sociale des personnes potentiellement discriminées sont nécessaires pour rétablir un peu plus d'égalité réelle, néanmoins ils ont aussi leurs limites. En effet, en récompensant quelques "figures d'exemplarité" associées à la

"minorité des meilleures", on risque de pénaliser et d'ostraciser un peu plus la majorité des autres jugés trop rebelles, associés à la "minorité des pires" et considérés comme étant les seuls responsables de leurs difficultés d'insertion socioprofessionnelle.

Quoi qu'il en soit, la lutte contre les discriminations, notamment pour préserver la paix civile<sup>12</sup>, mobilise un ensemble d'acteurs sociaux coordonnés par l'Etat, qui interviennent surtout dans un cadre associatif et juridique.

## Transformer la formation initiale des travailleurs sociaux

Nous avons vu que dans une "société polyethnique", l'intervention sociale est en pleine transformation et reflète une réalité hétérogène associée aux contradictions et paradoxes politiques.

Nous assistons à une diversification des acteurs et de leurs modes d'intervention.

Cette recomposition de l'intervention sociale est une brèche au sein du "modèle universaliste abstrait".

Or, dans ce contexte, nous avons déjà dit que de nombreux travailleurs sociaux refusent cette métamorphose incertaine et se cramponnent à leur identité professionnelle : en se considérant comme les représentants de l'"ordre laïc et républicain", ils seraient les derniers "fantassins de la République" face à l'ethnicisation et à la racialisation de la société.

Dans ces conditions, beaucoup minimisent l'importance des aspects culturels et identitaires ou alors, de plus en plus d'entre eux se déchargent de ces questions en les renvoyant à d'autres spécialistes de l'intervention sociale se situant dans le champ très flou de "l'intégration des migrants".

C'est justement pour éviter de tels comportements, qu'au sein de l'Institut du Développement Social, organisme de recherche et de formation, en s'ap-

12 - M. Boucher (dir.), *De l'égalité formelle à l'égalité réelle, la question de l'ethnicité dans les sociétés européennes*, L'Harmattan, 2001.

puyant sur le pilotage de plusieurs projets au sein de programmes européens (INTEGRA/EQUAL), nous nous saisissons d'une dynamique de lutte contre les discriminations, de combat pour les droits de l'Homme, les droits culturels et pour la promotion de la reconnaissance identitaire (C. Taylor, 1997) indispensable au développement d'une politique du Sujet (A. Touraine, 1997).

Il s'agit de permettre aux travailleurs sociaux que nous formons de proposer des modes d'intervention originaux favorisant l'éradication des discriminations ethniques et le respect de la subjectivité des personnes.

Convaincus que les phénomènes de racisme, de discrimination et de stigmatisation à l'encontre des minorités, des personnes étrangères, immigrées, réfugiées ou issues de l'immigration sont au cœur des questionnements actuels de l'intervention sociale, nous structurons notre action de formation autour de deux axes : formation spécifique et insertion professionnelle.

### *S'armer d'une curiosité rebelle et frondeuse*

Par l'intermédiaire de modules de formation spécifiques, nous remettons en question certaines pratiques, comportements et croyances inscrites depuis longtemps dans le secteur social.

Notre désir est de former des travailleurs sociaux se considérant comme des acteurs de la promotion sociale favorisant la constitution de Sujets et non pas de former des "croisés de la morale" (H-S. Becker, 1985) imposant des stigmates et des étiquettes indélébiles sur les populations les plus démunies ou minoritaires. F. Dubet souligne que les travailleurs sociaux peuvent être les promoteurs d'une "conscience malheureuse" ou d'un processus d'internalisation<sup>13</sup> chez les plus dominés, autrement dit chez ceux qui ne peuvent "véritablement construire et intégrer leur expérience sociale, ni s'en percevoir comme les auteurs".

Les travailleurs sociaux, même s'ils doivent gérer quotidiennement les conséquences sociales, économiques et psychologiques des actes discriminatoires, ne connaissent pas nécessairement les subtilités de processus qui sont bien souvent insidieux.

Ainsi, les intervenants sociaux peuvent-ils, quelquefois, être eux-mêmes partie prenante des discriminations, sans pour autant en avoir conscience.

Pour éviter cet écueil, nous formons notamment aux méthodes de l'observation directe afin que les futurs travailleurs sociaux s'arment d'une curiosité rebelle et frondeuse (prendre de la distance, ne pas juger, croiser les points de vue, etc.).

Bien observer avant d'agir est un acte subversif et une prise de risque qui permet de limiter l'ethnocentrisme. L'ethnocentrisme (du grec *ethnos*, "peuple") est la tendance à faire de son groupe d'appartenance le seul modèle de référence. Or, ce comportement guette bon nombre d'intervenants sociaux qui estiment les différences comme une anomalie et stigmatisent les coutumes des autres, dépréciées comme barbares, primitives, étranges...

La démarche de l'observateur suppose au contraire une attitude compréhensive et empathique à l'égard de n'importe quelle culture. A terme, cette attitude d'ouverture n'empêche pas de faire des choix politiques mais cette fois, clairement établis à partir d'une connaissance "objective" des comportements sociaux de l'"autre" pensé comme son équivalent et non comme son subordonné.

Par conséquent, pour sortir de l'ethnocentrisme, parallèlement à des apports théoriques, nous promovons la prise de parole d'intervenants sociaux ayant vécu une expérience migratoire et étant engagés dans une démarche réflexive

Nous luttons contre les discriminations raciales (cf. encadré p. 13) et la xénophobie dans le champ de l'intervention sociale en favorisant l'insertion professionnelle des personnes discriminées.

En constatant que nos forma- ●●●

13 - "Cependant l'obligation d'être libre, d'être maître et souverain de soi-même, présente une face plus sombre, car si chacun est libre et placé dans les conditions de manifester cette liberté, chacun devient aussi responsable de ce qui lui arrive. C'est là le fondement philosophique du mécanisme d'internalisation. Quand l'individu supposé libre réalise ses objectifs, sa liberté s'épanouit ; quand il n'y parvient pas, il devient responsable de son propre échec, et cet échec est immédiatement vécu sous le mode de la culpabilité, le sujet étant responsable de son propre malheur. (...) La force de ce principe tient au fait qu'il est à la fois un principe libérateur et un mode de domination, et cela de manière indissociable." (F. Dubet, *Le déclin de l'institution*, Seuil, 2002).

●●● tions initiales sont très majoritairement constituées de personnes n'ayant pas de lien récent avec une expérience migratoire, nous décidons de faire une politique d'"affirmative opportunity". Autrement dit, nous faisons un traitement différentiel des individus en fonction de la singularité de leur histoire et de leurs projets<sup>14</sup>.

Nous permettons à des étrangers, des immigrés, des descendants de migrants ou des personnes de couleur concernés par les discriminations ethniques ou territoriales, en accédant à une préparation aux examens, d'augmenter leur chance de réussite aux épreuves d'entrée aux différentes filières du travail social.

Néanmoins, cette démarche n'est

qu'une étape.

En effet, permettre une meilleure représentativité de la population dans les formations du travail social ne doit pas nous empêcher de penser les limites de la discrimination positive.

Plutôt que d'institutionnaliser des modes d'entrée particuliers, il est effectivement souhaitable de revoir les processus de sélection. Il s'agit de valoriser des compétences qui intègrent la multiculturalité au lieu de constituer des "quotas" générant des effets pervers.

Attention de ne pas favoriser une fragmentation de la société en s'accommodant d'une représentation "équitable" des minorités dans l'espace public garantissant un simulacre de société multiculturelle démocratique, sans véritablement changer les mentalités et le système de production des inégalités.

## Repenser l'action sociale dans une dynamique internationale

En conclusion, nous pouvons affirmer que, dans la société française contemporaine multiculturelle, il est illusoire de penser l'action sociale uniquement d'un point de vue national.

Il faut la repenser dans une dynamique européenne et internationale.

Ainsi, il devient urgent de faire évoluer les représentations et les pratiques des travailleurs sociaux et des acteurs de leur formation.

Pendant trop longtemps, ces intervenants ont pensé leur action dans un cadre normatif laissant peu de place à la reconnaissance des identités culturelles et à la subjectivité des acteurs.

Ainsi, faire une place conséquente à la question de la "différence culturelle" au sein des parcours de formation des filières du travail social est primordial pour comprendre la réalité sociale actuelle mais aussi pour éviter que les travailleurs sociaux soient les promoteurs de "violences symboliques". La violence symbolique est un rapport de pouvoir et de force inégalitaire, pas directement visible, intériorisé et géné-

rateur de souffrance (cf. P. Bourdieu, L. Wacquant, *Réponses*, Seuil, 1992).

Il s'agit donc de rompre avec une pratique largement répandue : interpréter les pratiques sociales, notamment, celles des "dominés", à travers le regard des "dominants", car dans ce cadre, elles sont soit dévalorisées, soit idéalisées (populisme).

Comme le préconisent C. Taylor, A. Honneth ou F. Dubet<sup>15</sup>, "il importe donc d'affirmer la priorité d'un principe de reconnaissance". La reconnaissance protégeant les individus de la dévalorisation de soi et de la culpabilité qui deviennent des formes essentielles de la domination contemporaine.

De plus, il est également important que le champ de l'intervention sociale qualifiée se démocratise et s'ouvre aux minorités visibles afin qu'elles accèdent réellement à la promotion sociale et cessent d'occuper, le plus souvent, des postes de "faisant fonction" (animateurs, éducateurs, médiateurs...) sans posséder les diplômes afférents, ce qui les place dans une situation précaire et illégitime.

Quoi qu'il en soit, les intervenants sociaux sont tenus d'assumer une certaine rigueur axiologique afin d'éviter plusieurs pièges :

- la négation pure et simple des dimensions culturelles au nom de "l'assimilationnisme franc" et de conceptions laïcistes ;

- mais également, la sacralisation des dimensions culturelles et identitaires pouvant aboutir au communautarisme et au racisme culturel. ("La reconnaissance pose aussi le problème du droit à son identité. En ce domaine, c'est le choix de vie de l'individu lui-même qui devient central, et non pas l'assignation à une identité collective.", F. Dubet).

Il est en effet primordial que les intervenants sociaux évitent :

- soit de se désresponsabiliser en abdiquant à des "spécialistes" toute forme d'intervention sociale interculturelle (le partenariat est préférable) ;

14 - F. Dubet signale qu'en "critiquant les politiques de discrimination positive qui réifient des identités au nom de l'égalité, Wilson propose le développement de politiques d'"affirmative opportunity", de traitement différentiel des individus en fonction de la singularité de leurs histoires et de leurs projets. Les institutions doivent cibler des individus plus que des groupes." (F. Dubet, *Le déclin des institutions*).

15 - C. Taylor, *Multiculturalisme*, Flammarion, 1997 ; A. Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Cerf, 2000 ; F. Dubet, *Le déclin des institutions*.

- soit de prendre fait et cause pour des communautés jugées plus légitimes que les autres.

Dans la pratique, il n'est pas acceptable, au nom d'idéologies et de revendications tiers-mondistes ou de victimation, mais également de conceptions mixophobes et néo-racistes que nous assistions à une hiérarchisation "politiquement" ou "ethniquement" correcte des arguments communautaristes.

En ce sens, d'une part, ce n'est pas parce que j'ai été victime du racisme, d'humiliations, d'oppressions ou que j'ai le sentiment d'être ostracisé que j'ai la légitimité d'exprimer à mon tour des idées déshumanisantes, racistes et judéophobes<sup>16</sup>, ce qu'A. Memmi appelle le "retour du pendule"<sup>17</sup>.

D'autre part, ce n'est pas parce que je suis blanc et que j'appartiens à une vieille nation colonisatrice, voire esclavagiste, que par nostalgie, par peur des représailles ou par crainte de ne plus appartenir à une identité collective mythifiée, celle de la "minorité des meilleurs"<sup>18</sup>, j'ai le droit de céder au repli sur soi et au refus de reconnaître l'altérité.

La prise en compte de la différence culturelle ne signifie certainement pas de s'opposer au nom de ces différences.

Une telle démarche pourrait en effet aboutir à une fragmentation et à une racialisation des rapports sociaux.

Pour reprendre les termes de D. Schnapper, dans une "société providentielle"<sup>19</sup> qui se caractérise par la recherche prioritaire de l'égalité réelle sur l'égalité formelle affaiblissant le principe même de transcendance politique, les travailleurs sociaux se doivent d'être extrêmement vigilants lorsqu'ils interviennent sur les questions identitaires et leurs représentations.

Ce qui est en jeu, c'est la qualité des rapports sociaux et du projet démocratique.

Dans ce contexte, les intervenants sociaux sont avant tout des acteurs au service du "bien commun" qui au-delà du contrôle, participent à la construction de la cohésion sociale en affirmant des

valeurs laïques, républicaines et le respect du processus d'individuation.

Etre travailleur social, c'est donc être un acteur de la "politique du sujet" qui peut inclure dans sa pratique, comme l'indique M. Wieviorka<sup>20</sup>, l'épanouissement d'au moins trois logiques d'action combinées entre elles au sein d'un triangle de l'ethnicité ou de la différence (identité collective, individu moderne, sujet) afin de construire la "citoyenneté multiculturelle"<sup>21</sup>.

## Manuel Boucher\*

- 16 - P.A. Taguieff, *La nouvelle judéophobie*, Mille et une nuits, 2002.  
17 - A. Memmi, *Le racisme*, Gallimard, 1994.  
18 - N. Elias, J.L. Scotson, *Les logiques de l'exclusion*, Fayard, 1997.  
19 - D. Schnapper, *Une société providentielle*, Gallimard, 2002.  
20 - M. Wieviorka, *La différence*, Balland, 2001.  
21 - W. Kymlicka, *La citoyenneté multiculturelle*, La Découverte, 2001.

**A paraître, un ouvrage de Manuel Boucher, chez L'Harmattan :**  
***Turbulences, contrôle et régulation sociale. Les logiques des acteurs sociaux dans les quartiers populaires.***

\*Sociologue, chercheur au Laboratoire d'Etudes et de Recherches Sociales (LERS) de l'Institut du Développement Social (IDS) de Rouen/Canteleu et membre du Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques (CADIS).

# A propos des Nouvelles Rencontres de l'Entraînement Mental

Sur le thème "Éthique et Entraînement Mental", la 2<sup>e</sup> édition des NOREM\*, organisée par Peuple et Culture Wallonie Bruxelles avec le soutien de l'Union Peuple et Culture, s'est déroulée à Liège. Histoire d'une rencontre mouvementée.

\* De 1994 à 2000, les Rencontres de l'Entraînement Mental se sont tenues à Chatenay Malabry puis à Strasbourg. Chaque année, un thème spécifique était choisi et traité. La 7<sup>e</sup> édition était également la dernière de cette formule. En 2001, s'est tenue la 1<sup>re</sup> session des Nouvelles Rencontres de l'Entraînement Mental (NOREM) à Clermont Ferrand.

Dès les premières rencontres, des tendances, des courants, des écoles de l'entraînement mental (EM) se sont rencontrées et quelquefois affrontées. Les polémiques sont vives et dépassent peut-être les enjeux réels.

Ces affrontements expriment la pluralité des pratiques et des recherches. Ils sont plutôt un signe de vitalité et de bonne santé. Tant qu'il y a du conflit, il y a de la vie. Et c'est une bonne chose dans la mesure où le groupe réuni pour débattre est capable de vivre pleinement ses antagonismes pour produire de la pensée collective ou tout au moins pour enrichir durablement les théories et les pratiques individuelles. Cette capacité à créer de la pensée à partir du désordre et du conflit est induite dans l'EM.

L'EM, entre logique, dialectique et éthique, garantit un espace de liberté de parole et donc de pluralité, où le sujet est central et respecté.

« On ne parle pas de recette de cuisine avec un cannibale. » C'est une question d'éthique !

Y a-t-il des "cannibales" avec qui on ne peut pas parler d'EM ? C'est aussi une question d'éthique.

## *Ethique ou morale ?*

Comme nous l'a rappelé Charlotte Herfray, d'après la formule d'Aristote : « l'éthique est une théorie morale ». On peut déjà considérer qu'il y a une différence entre les deux termes. L'éthique serait plus du côté des concepts, des valeurs, des fondements abstraits, et la morale plus du côté des règles et des préceptes, déjà une opposition entre théorie et action. Mais les deux termes renvoient à la capacité, pour l'homme,

à se conduire dans le monde à partir d'un corpus de règles fondées sur des valeurs partagées.

Comme le montrent les définitions rappelées ci-contre, la morale devient conjoncturelle et se réduit à un ensemble de règles de conduite défendant des valeurs dominantes dans un contexte donné : les valeurs dominantes de l'Église, de la République ou de l'économie. Dans une société où les valeurs dominantes sont le rendement, l'efficacité, le quantitatif, la culture du résultat, le sujet est "bouffé" par une société cannibale.

L'éthique serait, elle, de l'ordre du structurel, dans la mesure où elle place le sujet au centre, comme valeur première et défend les valeurs du sujet comme la solidarité, la justice...

## *Ethique et théorie psychanalytique*

Qui est ce sujet que fonde l'éthique ? Toujours selon l'exposé de Charlotte Herfray - dont je ne retrace ici que les grandes lignes telles que je les ai appréhendées -, c'est un sujet freudien qui se construit par le langage.

L'homme perdu dans le monde des objets est doté de la parole. Il a la capacité de nommer les choses et, ce faisant, en fait d'autres objets. La parole sépare et nomme. Elle sépare en nommant.

Génétiquement, le corps humain est le même que celui de l'animal, mais il n'est pas programmé, soumis à l'instinct.

En tant qu'homme, il est capable de substituer un objet symbolique aux plaisirs des organes. Le babil des bébés, l'invention des mots, prépare l'enfant à la substitution d'un objet par un autre, en particulier la mère qui est le bon objet par excellence et qui est également l'objet interdit.

## Petit détour par le dictionnaire (le Robert)

Et déjà une remarque : la définition de l'éthique est plus que rapide, baclée en un seul paragraphe : par contre, pour la morale, il y en a cinq.

**éthique** : science de la morale, art de diriger la conduite. L'éthique est une théorie morale (selon Aristote, éthique à Nicomaque).

**morale** : connaissance du bien et du mal (début XVII<sup>e</sup>) ; ensemble des règles de conduite considérées comme valables de façon absolue (milieu XVII<sup>e</sup>) ; ensemble des règles de conduite découlant d'une conception de la morale (fin XVII<sup>e</sup>) ; ensemble des habitudes et des valeurs morales dans une société donnée (XIX<sup>e</sup>).

L'objet désiré appartient à un autre qui, en plus, a l'autorité pour restreindre le désir totalitaire.

L'œdipe est une structure qui dit que tout n'est pas permis. Ce "tout n'est pas permis" a également pour fonction de protéger le plus faible.

La structure apparaît là où apparaît la règle, le commandement, l'autorité qui interdit et sépare.

Le sujet se structure autour de l'acceptation de cette rupture originelle. La marque de l'identité du sujet est la marque de la solitude.

## Ethique et "enculage"

Dans un second groupe, le sujet éthique a été défini comme un sujet "enculé". Ça a même été repris en grec et répété plus de 20 fois sans doute pour que chacun comprenne bien qu'il s'agissait de quelque chose de tout à fait fondamental. Sans doute n'ai-je pas tout saisi du rapport au sujet, à l'éthique et à l'en... Pourtant, ça avait l'air rudement profond, bien pensé, bien argumenté et tout.

Il est dommage que faute de temps ou de méthode, d'autres points de vue n'aient pas pu s'exprimer sur cette question de l'éthique et de la théorie du sujet, même si dans les groupes de travail certains ont pu dire, à partir de leur expérience propre et de leurs pratiques de l'entraînement mental, la représentation humaniste du sujet sur laquelle ils fondent leur action.

La théorie psychanalytique s'impose et paraît incontournable. Elle n'est cependant pas la seule qui puisse rendre compte d'un sujet structuré

On aurait pu aussi explorer comment le sujet se structure par la foi au sens le plus large du terme, par l'environnement social et politique, par une philosophie

ou une certaine vision du monde.

Mais, bon, un séminaire de trois jours n'a pas la prétention d'aller au fond des choses et d'être exhaustif, surtout sur un sujet comme celui-là. Heureusement, le fait que tout n'ait pas été dit incite à continuer le travail et la réflexion.

Les 3<sup>e</sup> NOREM auront lieu en 2003, toujours en Belgique, toujours un week-end de septembre (du 26 au 28/09)<sup>1</sup>.

Le thème retenu n'est pas des plus simples puisqu'il s'agira d'analyser "la démarche initiatique dans l'Entraînement Mental". On imagine déjà les débats courtois qui ne manqueront pas d'avoir lieu sur la définition du mot "initiatic" et sur ce qu'implique l'utilisation d'une telle formule.

Catherine Bachellier

1 - Une étape préparatoire est prévue pour ces rencontres : un stage d'EM avec une approche autre que celle déjà connue par le participant. Renseignements auprès de Jean Rémi Durand Gassel, Union Peuple et Culture.

## Mot d'humeur

Enfin, il y avait un atelier "entraînement mental" dans l'Université d'été de Peuple et Culture (Sommières, 2002). J'avais déjà tellement entendu parler de l'EM... J'allais enfin pouvoir "m'entraîner", rentrer dans la méthode.

Las ! Lors de la première séance d'atelier, qui a quand même duré 3 heures, il a été disserté en long, en large et en travers des bienfaits de l'EM par des personnes qui le pratiquent apparemment depuis des années ; mais d'exercice, aucun. Il faut prendre tellement de précautions..., pour la respecter cette méthode...

Il y a ceci qui est particulièrement important... et puis cela..., etc. ! Comme l'a dit un participant, le lendemain, c'est comme si on était venu pour une leçon de piano et que, les mains sur le clavier, le professeur disserte pendant des heures sur la manière et les précautions à prendre pour jouer du Chopin !...

Il y a tellement de choses auxquelles il faut faire attention que j'avais l'impression d'entrer en religion.

Alors, vive l'entraînement à la réflexion collective.

Pierre Masson

# De nouveaux ponts dans

## L'expérience de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse au service de la réconciliation et de la reconstruction des sociétés civiles

**A**utour d'une même table, de jeunes responsables d'associations de jeunesse<sup>1</sup>, qui discutent de leurs conceptions de l'Europe, de la démocratie, de l'importance du passé pour mieux comprendre le présent et construire ensemble l'avenir... C'était à Dubrovnik en juin 2002, la 2<sup>e</sup> phase d'un cycle de formation à l'animation des échanges trinationaux avec les Balkans, une composante déterminante de la mission confiée à l'OFAJ dans cette région.

Ce stage faisait suite à un premier séminaire à Berlin en mars 2002 et sera suivi, selon la pratique habituelle de l'OFAJ en ce domaine, d'une phase en France. Ce cycle de formation regroupe les animateurs des différents projets initiés ces deux dernières années avec la Macédoine<sup>2</sup>, le Kosovo<sup>3</sup>, la Bosnie-Herzégovine<sup>4</sup>, la Serbie<sup>5</sup>, la Croatie<sup>6</sup>. Son objectif est de permettre une information réciproque sur les réalités des pays et régions concernés, ainsi qu'une formation aux méthodes de la pédagogie de la rencontre interculturelle. En même temps, ce cycle favorise une meilleure connaissance et coopération entre les partenaires, les échanges d'expérience, le suivi et l'évaluation des projets. Il met en présence des représentants d'associations de jeunesse de différents secteurs, avec la constitution de nouveaux réseaux. La communication entre eux est assurée par un site Internet spécifique.

Les appréhensions, à l'origine, face à ce dispositif se sont rapidement dissipées à mesure que croissaient la connaissance réciproque et la confiance entre les

participants. La découverte en groupe de Mostar, avec ses maisons encore en ruine, ses cimetières dans les jardins publics et son pont, tristement célèbre, a constitué un moment fort d'émotion. La symbolique de la reconstruction de ce pont, utilisant les pierres récupérées au fond de la rivière, qui, pratiquement, sépare les communautés bosniaques musulmanes et croates, saute aux yeux. La discussion qui a suivi cette visite a montré les progrès réalisés dans la communication et la capacité des participants à aborder des sujets difficiles avec franchise, sans agressivité, tout en faisant preuve d'une grande sensibilité. Les activités en groupes restreints, sans distinction de nationalité ou d'ethnie ou bien même le travail en "groupes nationaux", par exemple, pour présenter son pays d'origine, sont devenus des plates-formes de dialogue. Cette pédagogie, faisant alterner temps communs plurinationaux et temps de travail en groupes nationaux, est caractéristique de l'expérience franco-allemande. L'organisation d'un tel cycle en trois phases en Allemagne, dans les Balkans et en France peut paraître lourde et fastidieuse. Une fois de plus, il est clairement apparu - tout particulièrement dans ce contexte spécifique de participants issus de pays encore en crise ou sortant de crises très graves, - qu'il faut "donner du temps au temps" pour créer les conditions favorables à un apprentissage interculturel de qualité. Il faut aussi "aider le temps" par des méthodes pédagogiques appropriées, c'est là que l'OFAJ apporte toute la valeur ajoutée de son expérience. Une documentation sera publiée à l'issue de cette formation, expérimentale par nombre de ses aspects et porteuse d'espoir.

La stabilité - fragile parfois - de la situation politique dans les Balkans a permis

1 - Macédoniens, slaves et albanais, kosovars, serbes de Belgrade, bosniaques, serbes et croates de Bosnie, croates, allemands et français.

2 - "Le théâtre comme instrument de médiation de conflits", "Notre relation à l'histoire", "La création et l'animation de centres de formation de jeunes à l'écologie".

3 - "Echange de jeunes cadres communaux".

4 - "Citoyenneté et participation à la vie démocratique", "La multiculturalité dans la cité", "Presse et démocratie".

5 - "Apprentissage interculturel et protection de l'environnement".

6 - "Vivre au bord de la mer - Développement durable et écologie".

# les Balkans

à l'OFAJ et à ses partenaires (parmi lesquels Peuple et Culture) de réaliser tous les projets prévus dans la deuxième moitié de 2001 et en 2002. Aux échanges cités plus haut il convient d'ajouter une réunion d'évaluation avec les acteurs de certains échanges et un séminaire d'information et de contacts, au Kosovo et en Macédoine, à l'intention des responsables d'organisations de jeunesse françaises et allemandes. Une visite à Sarajevo et à Zagreb au début de l'année 2002 a permis à la fois de renforcer les liens avec les ambassades et les partenaires institutionnels et associatifs, et de constater leur intérêt considérable pour nos initiatives. Les échanges d'animateurs ou de responsables d'activités de jeunesse commencent déjà à porter leurs fruits et les moyens mis à la disposition de l'OFAJ ne suffisent plus à satisfaire les demandes.

En plus de l'apprentissage interculturel, les projets de "Bus pour la démocratie" du groupe franco-germano-bosniaque, de "Centre de formation à l'écologie" d'un groupe franco-germano-macédonien se poursuivent, de nouveaux échanges s'élaborent. Même si les expériences de l'OFAJ dans la réconciliation franco-allemande ne sont pas automatiquement transférables, la rencontre trilatérale offre aux jeunes des pays du Sud Est de l'Europe la possibilité, par-delà leur confrontation avec des Français et des Allemands, de vivre des processus interculturels, des rapports nouveaux aux différences. Ils peuvent alors en tirer les conclusions pour eux-mêmes, surtout quand il est fait en sorte que cette rencontre avec les jeunes Français et les jeunes Allemands ne soit pas vécue comme une leçon, mais comme une expérience enrichissante de rapports ouverts et non violents aux conflits inhérents à

une société ouverte, de respect des valeurs, des normes et des jugements des autres.

Pour l'OFAJ et ses partenaires, la rencontre avec les normes, les codes et les comportements différents de l'autre culture constitue un "miroir" pour refléter sa propre culture, permettant aux participants de faire l'expérience qu'une vie en commun pacifique et constructive est possible en Europe, tout en respectant les différences culturelles. Elle leur apprend en effet que ces différences peuvent être un enrichissement et permettre de renforcer leur propre identité.

Les projets réalisés à ce jour dans le cadre de l'initiative de l'OFAJ dans les Balkans ont montré clairement que le soutien apporté à l'engagement citoyen et à la compétence interculturelle des jeunes de l'Europe du Sud Est, leur intégration et leur participation au dialogue européen et au processus d'intégration de l'Europe constituent une contribution importante à une stabilité politique à moyen et à long terme dans cette région. De plus en plus de jeunes sont déçus de la politique de leurs dirigeants et cherchent de nouvelles voies par-delà le nationalisme et les idéologies d'exclusion. Le dialogue et la coopération concrète avec de jeunes Français et Allemands offrent une possibilité d'engagement à ces jeunes. Ils les encouragent à rechercher des voies démocratiques pour le fonctionnement de leurs sociétés. La construction ou la reconstruction d'une société civile démocratique dans les pays du Sud Est de l'Europe dépendra de l'engagement de leurs jeunes citoyens.

Soutenir cet engagement sans les mettre sous tutelle, les intégrer à un dialogue sur la coexistence et la coopé-

ration et leur donner la possibilité de définir leur propre rôle futur en Europe, leur offrir des lieux de participation à la vie sociale en réponse à l'absence de perspectives qu'ils ressentent, voilà des défis concrets aux politiques de jeunesse susceptibles de contribuer à une stabilité à long terme dans le Sud Est de l'Europe. N'oublions pas par ailleurs que, pour les jeunes Français et les jeunes Allemands, le dialogue et la coopération avec des jeunes de Macédoine, du Kosovo, de Bosnie-Herzégovine, de Serbie et de Croatie permettent de vivre leur propre culture dans une perspective différente. L'importance des relations franco-allemandes, la réconciliation et la responsabilité de la France et de l'Allemagne en Europe prennent alors une toute autre dimension politique.

Le travail de l'OFAJ et de ses partenaires dans le Sud Est de l'Europe est l'expression exemplaire d'une action franco-allemande commune de politique étrangère. A la veille du 40e anniversaire du Traité Franco-Allemand de Coopération, à l'heure des bilans et de la définition d'orientations nouvelles, le renforcement de ces initiatives constituerait un signal politique fort de la volonté commune de la France et de l'Allemagne de garantir la stabilité dans cette région et de jeter les bases de sa future intégration à l'Europe. L'essai ne demande qu'à être transformé.

**Bernard Viale\*** 

\* Coordinateur de l'Ofaj, avec le concours de Frank Morawietz, Chargé de mission pour le sud est de l'Europe.

## Rencontres... d'un autre type

Après l'annonce, dans les colonnes de *La Lettre*, du lancement du séminaire Acteurs sociaux, voici, en chair et en mots, le portrait de ceux qui, les premiers, se sont lancés dans cette aventure itinérante.

Une présentation individuelle réalisée dans une approche collective puisque chacun(e) a été interviewé(e) par un de ses compagnons de doute (épistémologique, bien sûr !) ... et de route.

### Jean-Marie Sanchez, 40 ans

Animateur/agent de développement rural en Saône-et-Loire.

De formation animateur Beatep-Defa, son parcours professionnel se situe dans l'animation en milieu rural, plus précisément dans l'action culturelle, et la sensibilisation aux nouvelles technologies.

Il assure, par ailleurs (au sein de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, NDLR) la coordination territoriale du Maconnais regroupant une vingtaine d'associations.

C'est dans l'exercice de cette fonction qu'a émergé son sujet de recherche qui traite des interconnexions existantes entre la place et le rôle des actions culturelles collectives et l'aménagement du territoire.

La discontinuité de la formation faite d'allers-retours entre expériences de pratiques et apports théoriques a motivé son inscription au séminaire " Acteurs sociaux " animé par Peuple et Culture.

### Norberte Sanroman

Après un jeu de cache cache durant la semaine, je retrouve Norberte autour d'un repas pour enfin mieux faire connaissance. Derrière un nuage de cheveux emprisonnés entre deux baguettes de bois, elle me semble être une personne très studieuse, prenant beaucoup de notes au crayon à papier, et très appliquée durant la formation avec, toutefois, une bonne dose d'humour toujours à propos. Est-ce de son grand-père, espagnol, homme très important à ses yeux dont elle parle avec une grande douceur et un émerveillement de petite fille mais aussi une légère tristesse du fait qu'il n'est plus là, qu'elle a hérité ce regard profond et intéressé sur le monde ? Toujours est-il que depuis ses grands yeux marron, elle observe et questionne tout ce et ceux qui l'entourent jusqu'à l'interprétation que font les hommes des choses, sur laquelle elle orientera d'ailleurs son thème de recherche. Enfin, Norberte semble être d'une grande sensibilité quand elle parle du corps, c'est ce qui la fait vibrer.

### Francis Botté 49 ans

Cadre éducatif dans l'association " Les nids " à Rouen. De formation éducateur spécialisé, son parcours professionnel se situe dans le champ de l'handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion des adultes et de l'accompagnement des jeunes en difficulté.

Le sujet de sa recherche, issue de son expérience, traite de la philosophie de l'économie sociale et solidaire et de ses concepts au service de l'insertion des adolescents et des adultes.

L'interactivité pratiques/théorie et sa participation à la formation en tant qu'acteur social ont orienté son choix vers le séminaire itinérant de Peuple et Culture.

### Philippe Leeuwenberg

Philippe est depuis 4 années en contrat emploi-jeune dans une association 1901 : Trajet Spectacle dans le "DIWA", ne cherchez pas cette région aux USA, c'est une zone rurale à Die (dans la Drôme, NDLR) où il se passe plein d'activités artistiques depuis qu'il s'exerce comme artisan du social. Il ne veut pas s'inscrire à l'ANPE car comme tout créatif, il est plein de projets qui passent par la culture et son développement.

Il est funambule sur un fil reliant les citoyens aux politiques.

Il recherche l'équilibre et son balancier s'appelle DHEPS, ce balancier qui l'empêchera de tomber afin que le spectacle continue.

### Anthony Duroy

Anthony émet et/ou suit avec ses comparses d'Agora Peuple et Culture, à Grenoble, des petits signaux de lumière, des "attracteurs étranges", qui réunissent des personnes intéressées pour faire des bouts de chemin ensemble autour de projets, de questions, d'envies (parfois évanescents).

Des vacances régulières dans les cartes et à la montagne le conduisent à faire des études de géographie, et activent sa prise de conscience quant au monde qui l'entoure. Il s'envole à Grenoble pour se rapprocher de la montagne... là où les fenêtres de "lucidité" s'ouvrent de plus en plus grand.

Ne sachant pas ce qu'il voulait à l'issue de ses études (sauf ne pas entendre parler d'agent de développement dans une collectivité locale... malgré son DESS de développement local), il assume divers emplois alimentaires et s'embarque dans une période où aigreur et radicalisation le poussent à rechercher des semblables. Il trouve sur ce chemin Peuple et Culture, puis un poste emploi-jeune à Agora Pec. C'est la démarche de recherche qui motive son choix de faire la formation DHEPS. Il cherche dans l'océan d'incertitude, de la vie en général et du quotidien de l'action collective en particulier, des outils de navigation qui seraient presque aussi fiables que le GPS... mais en plus poétique.

### Serge Guez

"Réparateur" ou "mécanicien" social à l'IFAD Paillade, en zone urbaine sensible au nord de Montpellier, soit coordinateur de TRACE (Trajet d'accès à l'emploi) et conseiller en insertion professionnelle pour l'ANPE.

Son intérêt pour l'art et particulièrement les arts vivants fait de lui un être sensible et en questionnement.

La particularité de son travail et du public qu'il accueille, public qui réagit souvent et de façon juste au système et à ses mesures, l'amène à se poser des questions sur l'insertion, sur les pratiques du travailleur social vis-à-vis de l'exclusion, sur qui produit l'exclusion ? Sa présence au DHEPS lui permettra peut-être de répondre à une autre question : l'insertion professionnelle "pure" rentre-t-elle dans le champ de l'éducation populaire ?

### Mireille Venuat

Mireille est pétillante et a une voiture blanche qui roule au GPL. Elle travaille dans un Centre socio-culturel à Grenoble. Les chemins qui l'y ont conduite sont sinueux, ... de l'usine à l'animation avec des enfants et des ados, en passant par des coins où les géraniums sont tristes. Des détours l'ont conduite à Grenoble et au DEFA (Diplôme d'Etat de Formation des Animateurs). Des activités pour adultes, un lieu d'accueil parents-enfants, des animations sur le quartier, des animations "jeux" en particulier, sont son lot quotidien au Centre socio-culturel, ... lot quotidien pimenté par son goût pour les actions collectives (plutôt festives) qui mettent en relation des artistes et des publics non initiés.

Dans le cadre de la formation, elle souhaite explorer les pratiques ludiques en mouvement, le rapport entre les discours et les pratiques, les valeurs transmises (ou pas) par le jeu...

- **Isabelle Lecron**, vous êtes animatrice-programmatrice d'un café-lecture à Toulon, cela vous permet-il d'avoir un mode de déplacement urbain original ?

- Oui, le bateau. J'habite au bord de la plage sur une presqu'île en face du centre ville et je me rends tous les jours à mon poste par la mer.

- Vous êtes d'origine belge, née à Liège, vous vivez à Toulon et pourtant vous avez 32 ans ?

- En effet. Un café-lecture est un lieu convivial, avant tout, de promotion de la lecture et de l'écrit sous toutes ses formes. On reçoit des écrivains, on organise des débats, des expos. C'est par le réseau des cafés-lecture, pour lequel je m'occupe d'un site internet, que j'ai rencontré Pec. J'ai rejoint le DHEPS cette année avec pour thème de recherche "Le café-lecture, promotion de l'écrit ou parole libérée ?". C'est-à-dire, en 2 mots, au-delà des rapports à l'écrit, à la lecture, quelles sont les autres dimensions présentes dans un café-lecture, d'autres dimensions de la culture.

- Je vois. Certains vous définissent comme une sportive de haut niveau. Pouvez-vous nous dire quelques mots à ce sujet ?

- Mon truc, en tout cas ma formation et ma pratique quasi-quotidienne, c'est l'azertiop.

J'ai un diplôme de technicienne-conseil en multi-média et je suis cofondatrice et animatrice d'une association " Pari Média " qui développe un imaginaire culturel électronique.

- Et bien merci Isabelle et bonne fin de séjour parisien donc.

### Didier Pugeat

- 14 h 48 - Un homme que je connais à peine m'interpelle. Il désire faire plus ample connaissance. Je le trouvais jusqu'alors un peu timide et très cultivé mais il m'apparaît là, sérieux et réfléchi.

- 14 h 52 - Il est tout sauf timide et m'interroge : Nom, prénom, âge, profession. Son ton directif me percute. Serait-il inspecteur de police ?

- 14 h 58 - Cela ne pouvait pas continuer ainsi. Sa manière volontaire cache une grande curiosité de la vie et je découvre un homme sensible.

- 15 h 00 - Ma première impression se confirme, cet homme est cultivé. Didier Pugeat, né en 1959, n'est pas inspecteur de police (ouf !). Mais a fait des études d'ingénieur agronome avant d'être directeur de lycée, puis de centre de formation. C'était donc cela son petit côté directif !

- 15 h 05 - Son sourire ponctue son plaisir et son émotion en évoquant un tournant important de sa vie : entreprendre ce qu'il avait très envie de faire : passer du temps en famille et construire sa maison.

- 15 h 10 - Il avoue ! Ça y est ! C'est un vrai militant ! Administrateur dynamique de Peuple et Culture, il vient assouvir, dans cette formation, cette forte envie de se confronter aux savoirs et savoir-faire des sciences sociales et de l'écrit.

- 15 h 15 - Il termine ses aveux sur son thème de recherche : tout savoir sur ces personnes qui s'investissent dans les associations d'éducation populaire.

- 15 h 30 - Je suis obligée de l'arrêter. C'est dur !!

**Christophe Chigot**, 30 ans, né à Créteil.

Engagé dans plein de lieux culturels associatifs (au moins 2), fan de rugby, joueur de Go et animateur du Crefad-Lyon (à Lyon).

Depuis sa récente création (fin 2001), le Crefad-Lyon a créé et anime un réseau de lieux culturels, un outil d'investissement éthique et mutuel, mène une étude sur l'engagement des jeunes dans les associations, lance un accompagnement de porteurs de projets mais avant tout cherche des locaux. Son thème de recherche-action : les pratiques de l'éducation populaire dans le domaine de l'économie solidaire ou comment se conjuguent les notions d'économie alternative et d'éducation populaire ? Les liens existants ? Le rôle de l'éducation populaire pour appuyer l'émergence d'un autre rapport à l'échange, au travail, à l'argent.

### Isabelle David

, 39 ans

Cette jeune femme discrète porte des lunettes pour lire et l'accent du Sud-Ouest pour parler.

Mais il ne faut pas se fier à cette aimable apparence. En elle bouillonnent des énergies prêtes à jaillir. Les institutions - éducation nationale, associations racornies... - sont sa bête noire. Alors faites donc un peu attention. Isabelle David a besoin d'espace, de perspectives, d'intelligence de la vie.

Elle a choisi de vivre paysanne (maraîchage et poulets en bio), mère et militante-salariée associative. Pas facile à Malvuzie, village de montagne de 80 habitants, situé à une heure de Toulouse. Pour Isabelle, c'est une bagarre exigeante.

Animatrice aux Foyers Ruraux de la Haute-Garonne, elle entend ouvrir de nouvelles portes vers les autres, vers les savoirs et vers d'autres possibles. C'est une prise de risque personnelle qui l'engage, mais qui engage aussi participants et animateurs du séminaire Acteurs Sociaux.

Ecrire. Penser et écrire sa pratique. Elle a choisi d'axer sa recherche sur la question du développement durable en milieu rural. Qu'est-ce que le développement rural ? Comment le définir ? Comment ça se pratique ? Quelle éducation lui consacrer ?

